

ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

Compte-rendu de l'assemblée de consultation publique

Une assemblée publique de consultation avait lieu le 26 septembre à la salle Emma-Albani du Pôle culturel de Chambly. L'invitation pour cette assemblée a été diffusée trois semaines avant l'assemblée, par des moyens de communication variés.

Au total, 23 personnes ont assisté à cette soirée de consultation, dont la plupart issues d'organismes culturels, alors que 32 avaient confirmé leur présence au préalable.

Marjolaine Matte, cheffe de division – Vie culturelle du Service des loisirs et culture de la Ville de Chambly et Nathalie Courville, consultante de la firme Artexpert.ca, ont présenté le projet. Étaient également présents, à titre d'observateurs, Alexandra Labbé, mairesse de Chambly, Colette Dubois et Serge Savoie, conseillers municipaux.

Marjolaine Matte et Alexandra Labbé ont d'abord mis les citoyens en contexte, en rappelant les actions menées dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle politique culturelle. Nathalie Courville, a ensuite présenté aux citoyens les enjeux identifiés, les trois principales orientations et leurs axes d'intervention de l'avant-projet de politique culturelle.

Il est à noter que les documents de présentation sont disponibles sur [Espace Chambly](#).

Rappelons que le portrait et diagnostic culturel, l'assemblée de consultation publique et la rédaction de la politique culturelle et de son plan d'action, sont réalisés grâce à l'entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Chambly. **Période de questions et commentaires**

Le public était ensuite invité à poser ses questions ou émettre ses commentaires. La plupart des interventions traitaient d'enjeux spécifiques en lien avec la culture, plutôt que des grandes orientations dans leur ensemble.

QUESTION 1 - Programmation de la salle Emma-Albani

Un citoyen a soulevé un désir de voir une programmation plus variée offerte à la salle Emma-Albani; il trouve que l'humour y occupe présentement une trop grande place, au détriment d'autres genres, tels que les conférences. Il

s'interroge aussi sur l'accès à la salle pour des organismes culturels ou communautaires de Chambly, qu'il dit trop dispendieux pour ceux-ci.

Le citoyen souligne également apprécier les fêtes de quartier et suggère de profiter de ces événements pour déployer une petite scène.

Réponse : La Politique d'accessibilité et de soutien des organismes (PASO), adoptée en septembre 2023, répond à l'enjeu d'accès à des locaux pour des organismes culturels et communautaires, par le biais de diverses dispositions.

En tant que diffuseur officiel de la salle, la SPEC procède déjà à une très grande réflexion sur la distribution des spectacles, en gardant en tête un souci d'équilibre. Cependant, la salle Emma-Albani constitue un lieu privilégié pour recevoir de l'humour étant donné la jauge de son assistance. De plus, il faut rappeler que des contraintes d'arrière-scène ne permettent pas d'accueillir certains types de spectacles.

COMMENTAIRE

Une citoyenne remercie la Ville de Chambly d'avoir écouté et d'avoir proposé des solutions. Elle souligne que la Ville est très à l'écoute des besoins et se dit heureuse du soutien qu'elle procure.

COMMENTAIRE- Soutien aux artistes émergents

Une citoyenne questionne la possibilité de fournir une plus grande tribune aux artistes chamblyens de la relève, en proposant par exemple d'offrir une première partie lors de spectacles à la Salle Emma-Albani. Elle souligne qu'il est possible de jouir d'un bon rayonnement durant l'été, mais que les artistes ont besoin de rayonner à l'année longue.

QUESTION 3 - Jeune public et activités intergénérationnelles

Une citoyenne se démontre très heureuse que des éléments de la politique s'adressent particulièrement aux jeunes. Elle se demande quelles actions la Ville souhaite déployer à cet égard.

Elle demande également si la municipalité souhaite mettre en place des activités intergénérationnelles.

Réponse : La Ville souhaite d'abord aller à la rencontre du milieu de la petite enfance afin de s'assurer que les actions qui seront déployées répondent à leurs besoins.

La municipalité est ouverte aux idées. Le ministère de la Culture et des Communications souhaite le développement d'activités pour les aînés et favorise la médiation culturelle. La Ville avait l'intention de proposer une offre intergénérationnelle, cependant elle souhaite d'abord laisser les personnes aînées s'exprimer dans le cadre de la démarche de participation publique en cours portant sur l'élaboration d'une politique des aînés, afin de bien cerner leurs besoins.

QUESTION 4 – Relations avec Parcs Canada, accès pour non-résidants et hébergement

Une citoyenne, membre du conseil d'administration d'un organisme communautaire, note que les relations sont difficiles avec Parcs Canada. La citoyenne souhaite également savoir si des citoyens des villes avoisinantes pourraient aussi bénéficier d'accès aux activités culturelles chamblyennes. Finalement, elle souhaite savoir si la Ville a réfléchi au manque de lieux d'hébergement touristique.

Réponse : La Ville ne peut prendre la parole au nom de Parcs Canada. Il est cependant à noter que Parcs Canada compose avec des enjeux particuliers qui lui sont propres, mais que l'agence gouvernementale a évoqué un amour pour la culture et l'histoire.

Pour ce qui est de l'accès aux activités culturelles, la Ville souhaite d'abord favoriser les citoyens de Chambly. La possibilité de donner accès aux villes limitrophes constitue un enjeu sur lequel on réfléchit régulièrement.

Finalement, la Ville est au fait qu'il n'y a pas de lieu d'hébergement touristique d'envergure, bien que de plus petites options sont offertes. Cette question relève toutefois du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique.

QUESTION 5 - Prochaines étapes

Une citoyenne se dit heureuse du travail effectué jusqu'à maintenant. Elle souhaite savoir quelles seront les prochaines étapes.

Réponse : L'assemblée de consultation publique avait pour but de valider les grandes orientations de la politique, en vue de la soumettre pour adoption au conseil municipal d'ici le mois de décembre. L'équipe du Service loisirs et culture travaille déjà à décliner un plan d'action afin de pouvoir proposer des actions dès l'an prochain. La municipalité travaille déjà à nouer une entente avec le ministère de la Culture et des Communications. Des discussions ont déjà eu lieu.

Nathalie Courville précise que les plans d'actions sont généralement révisés annuellement pour établir ce qui a été accompli ou non.

QUESTION 6 - Dénombrement des artistes

Une citoyenne souhaite savoir de quelle façon la Ville prévoit dénombrier les artistes et les faire connaître.

Réponse : La Ville possède déjà un répertoire culturel où les artistes peuvent s'inscrire. Elle a également procédé au dénombrement, notamment en épluchant les listes de bénéficiaires de soutien financier (dont celui du Conseil des arts et lettres du Québec) et de subventions. L'entrée en vigueur de nouvelles dispositions de la Loi 25 (sur la protection des renseignements personnels) a toutefois compliqué les efforts en ce sens.

Par ailleurs, la Ville a l'intention de tenir une rencontre annuelle avec le milieu culturel. L'on souligne également que les ateliers participatifs du 17 avril dernier ont permis de voir le milieu culturel revivre et de réseauter.

QUESTION 7- Diffusion d'événements culturels

Une citoyenne souhaite savoir s'il serait possible de faciliter l'accès aux outils de diffusion municipaux pour faire la promotion d'événements culturels.

Réponse : Le Service des communications et relations avec les citoyens a déjà pris des mesures pour faciliter la diffusion d'information, notamment par la création d'une page Facebook dédiée aux organismes communautaires de Chambly. Cependant celui-ci doit composer avec différents enjeux, dont la nécessité de prioriser l'information municipale.

Mot de la fin

Madame Labbé adresse le mot de la fin. Elle s'engage à nommer les modifications qui seront apportées au projet de politique culturelle lors de son adoption par le conseil municipal.

Rétroaction

Dans un souci d'amélioration continue, la Ville de Chambly a également sollicité les commentaires des citoyens quant à l'activité de consultation publique. Deux participants nous ont soumis leurs commentaires. Ces personnes ont indiqué avoir apprécié la présentation. Une citoyenne a indiqué apprécier la formule, qui permettait d'échanger les idées et de trouver des pistes d'actions. Parmi les points à améliorer, une citoyenne a noté le souhait de pouvoir suivre les avancées de la future politique et de son plan d'action de façon plus ponctuelle, afin de poursuivre les discussions.